

Publications

Les aides directes du Fonds européen agricole de garantie (Feaga)

COUR DES COMPTES | 10.01.2019

L'évolution de la répartition des aides directes du Fonds européen agricole de garantie (Feaga) et leurs effets ont été analysés par la Cour pour les exercices 2008 à 2015. Les dépenses d'aides directes du Feaga en France (7,8 Md€ par an en moyenne) souffrent d'une insuffisance d'évaluation et de pilotage, leur mode de répartition, facteur de fortes inégalités, est obsolète, tandis que leurs effets sur le revenu des agriculteurs, l'économie des exploitations ou l'environnement sont, au mieux, incertains. Alors que s'engage la négociation de la Politique agricole commune (PAC) 2021-2027, ces constats peuvent aider à progresser vers un meilleur emploi des fonds européens agricoles. La Cour formule quatre recommandations en ce sens.



Référé

[Lire le document \(PDF - 400 Ko\)](#)

[VOIR LES 2 RÉPONSES ASSOCIÉES](#) +

À lire aussi

Les autres publications qui pourraient vous intéresser :



COUR DES COMPTES | 20.07.2020

La gouvernance nationale de la protection de l'enfance



COUR DES COMPTES | 12.05.2020

Le soutien financier de l'État à la filière du nickel en Nouvelle-Calédonie



COUR DES COMPTES | 20.04.2020

L'action de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Sur Twitter

Suivre @Courdescomptes

Cour des comptes ✓

@Courdescomptes

Les aides directes du Feaga en souffrent d'une évaluation et d'un pilotage insuffisants, ont un mode de répartition obsolète et des effets au mieux incertains. La nouvelle #PAC 2021-2027 est l'occasion d'améliorer leur emploi ccompt.es/Feaga cc @Min_Agriculture

Les aides directes du Fonds européen agricole de garantie (Feaga)
ccompt.es/fr

11:09 AM · Jan 10, 2019

13

21 people are Tweeting about this